



DO Antilles-Guyane du 20 novembre 2020

Sommaire

Comptes 2019 du CE Orange Caraïbe et DO Caraïbes	1
Comptes de fonctionnement 2019 du Comité Social Economique AG	1
Synthèse des informations financières présentées par les cabinets	2
Vos représentants	2

Depuis le début de l'année 2020, la CFE-CGC réclamait un CSEE extra consacré aux «Comptes de 2019», afin que nous soit présenté un rapport d'informations sur les activités et la gestion financière, **de nature à éclairer l'analyse des comptes** par les membres élus du comité CSEE DOAG. Le bureau a finalement accédé à notre demande !

Comptes 2019 du CE Orange Caraïbe et DO Caraïbes

✓ Consultation : présentation et approbation des comptes

Orange Caraïbe

Vote des élus : fonctionnement	Vote des élus : ASC
▪ POUR : FO – CFDT – UTT UGTG	▪ POUR : FO – CFDT – UTT UGTG
▪ CONTRE : CFE-CGC	▪ CONTRE : CFE-CGC
▪ ABSTENTION : CGTM - CGTG	▪ ABSTENTION : CGTM - CGTG

SUD étant absent à cette séance du 20 novembre

Direction Orange Caraïbe

Vote des élus : fonctionnement	Vote des élus : ASC
▪ POUR : CFDT - FO	Ce dossier a été reporté. De ce fait, il n'y a pas eu de vote. Cependant, la CFE CGC a analysé le dossier et souhaite vous faire quand même une restitution.
▪ CONTRE : CFE-CGC - UTT-UGTG	
▪ ABSTENTION : CGTG – CGTM	

SUD étant absent à cette séance à cette séance du 20 novembre

Comptes de fonctionnement et ASC 2019 du Comité Social & Economique AG

✓ Consultation : présentation et approbation des comptes

Direction Orange Antilles-Guyane

Vote des élus : fonctionnement	Vote des élus : ASC
▪ POUR : CFDT	Ce dossier a été reporté. De ce fait, il n'y a pas eu de vote. Cependant, la CFE CGC a analysé le dossier et souhaite vous faire quand même une restitution.
▪ CONTRE : CFE-CGC - UTT-UGTG – CFDT - CGTM	
▪ ABSTENTION : CFDT – CGTM – CGTG - FO	

SUD étant absent à cette séance à cette séance du 20 novembre

Nous avons assisté avec stupéfaction à un vote que l'on peut qualifier de surréaliste concernant le tout premier budget mis à l'approbation du tout nouveau CSE DOAG. En effet pour l'approbation du simple bilan du budget de fonctionnement pour le mois de décembre 2019 (du 04/12/2019 au 31/12/2019), lors du vote, une seule voie " POUR ", celle du trésorier (CFDT) ! Cette situation montre et démontre, s'il en était besoin, le **dysfonctionnement grave du bureau de notre CSEE**, et nous laisse très inquiet quant à la suite de cette mandature.

Synthèse des informations financières présentées par les cabinets

Présentation par le Cabinet OSE (Olivier SERVA EXPERTISES), inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables :

CE Orange Caraïbe 2019

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 51 629,99€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/11/2020 par les dirigeants.

Total du bilan	51 630
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (perte)	-322 253

L'exercice social clos le 03/12/2019 a une durée de 12 mois. **Le résultat net comptable est une perte de 322 253,13€**

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Voici quelques extraits du rapport : Des sommes ont été débitées sans pouvoir identifier le bénéficiaire ! Règlements par chèques dont les bénéficiaires n'ont pu être identifiés ! Chèques vacances non remboursés ! Montant jamais remboursé jusqu'à ce jour !

Présentation par le Cabinet Alizés « Auditeurs & Associés » :

CE Direction Orange Caraïbe ASC

Le dernier exercice du CE ORANGE DOC a débuté Le 01/01/2019 et a été clos le 03/12/2019.

Lors de la présentation des comptes intermédiaires au 30/09/2019, le CE ORANGE DOC dégageait un bénéfice de 285 920.98 euros. A la clôture du 03/12/2019 le CE ORANGE DOC dégage **une perte de 237 665 euros.**

En conclusion, Afin de régulariser la diminution des capitaux propres, lors de la réunion du 04/11/2020, l'assemblée, composée de M. KERGALL, M. JOYAU, Mme ANSELME, M. BARATIER et M. GAMA, a décidé de **limiter les dépenses sur les activités de fin d'année 2020 et sur les activités à venir de 2021** et ainsi pouvoir retrouver **une situation assainie au 31/12/2021.**

CSE Antilles Guyane ASC

Le CSE AG est une fusion entre le CE Orange DOC et le CE Orange Caraïbes. Le premier exercice du CSE AG a débuté le 04/12/2019 et s'est clôturé le 31/12/2019. Les bilans des deux CE clos au

03/12/2019 ont été repris au 04/12/2019, ce qui constitue le patrimoine de départ du CSE AG.

Ainsi, au 04/12/2019 : Le CE Orange Caraïbe a été repris **avec une perte au 30/11/2019 de 320 962 euros**, un total de capitaux propres s'élevant à 42 527 euros et un total bilan de 87 298 euros. Les éléments compris entre le 01/12 et le 03/12/2019 ont été repris afin d'être au plus proche de la situation financière.

Le CE Orange DOC a été repris **avec une perte au 03/12/2019 de 237 665 euros**, un total de capitaux propres s'élevant à - 108 367 euros et un total bilan de 368 706 euros.

Afin de compenser cette diminution de capitaux propres, lors de la réunion du 04/11/2020, l'assemblée, composée de Mr KERGALL, Mr JOYAU, Mme ANSELME, Mr BARATIER et Mr GAMA, a décidé de **limiter les dépenses sur les activités de fin d'année 2020 et sur les activités à venir de 2021** et ainsi pouvoir retrouver **une situation assainie au 31/12/2021.**

Analyse de la CFE-CGC

Dans le cadre d'une gestion responsable et transparente, les Élus CFE-CGC Orange s'interrogent ! Au regard de la multiplication des missions du CSE, le rapport d'activité et de gestion se doit d'être le plus complet possible.

Après lecture approfondie des documents, nous n'avons pu obtenir de réelles réponses à nos diverses questions. Cela ne nous a pas permis entre autres, de comprendre à qui et comment ont été distribuées les subventions aux personnels du périmètre.

Par exemple le nombre de personnels constituant l'assiette de subvention sur l'année 2019 ? Le nombre d'ouvrants droits potentiels sur la période ? Le nombre d'ouvrants droit ayant effectivement bénéficié d'au moins une prestation sur la période ? Etc.

Le bureau doit s'inscrire dans une logique de transparence afin d'expliquer et de promouvoir cette action auprès des salariés.

Vous comprendrez sûrement, mais un CSEE se gère comme une entreprise, d'où l'importance de pouvoir vérifier les comptes. Si le premier chiffre est faux, le compte est faux

Par ailleurs et afin de permettre un fonctionnement en confiance de l'instance, même si cela n'est pas une obligation légale, compte tenu de la taille du CSE DOAG, la CFE-CGC a proposé, que soit mandaté un Commissaire aux Comptes pour une mission annuelle. Cela aura au moins le mérite de mettre une fois pour toutes la mise à jour des comptes et nous aurons ainsi une vision claire du budget du CSEE DOAG. **Cette demande a été refusée tout simplement**

Nous observons un déficit total pour l'année 2019...**Comment va être comblé ce déficit ?** La réponse est très claire :

⇒ **Ce sont les salariés qui vont devoir se serrer la ceinture tout simplement.** La direction et le bureau du CSEE (secrétaire CFDT) ont acté tout simplement de **limiter les dépenses sur les activités de fin d'année 2020 et sur les activités à venir de 2021, afin d'assainir les comptes.**

La gestion est un art, mais il vous faut les artistes !

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :

- Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)
- Eric **DRANE** (Baie Mahault)
- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)
- Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)

Vos Élus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)
- Themyre **CHARABIE** (Baie Mahault)
- **Votre Représentant Syndical** : Gérard **CABALD**